

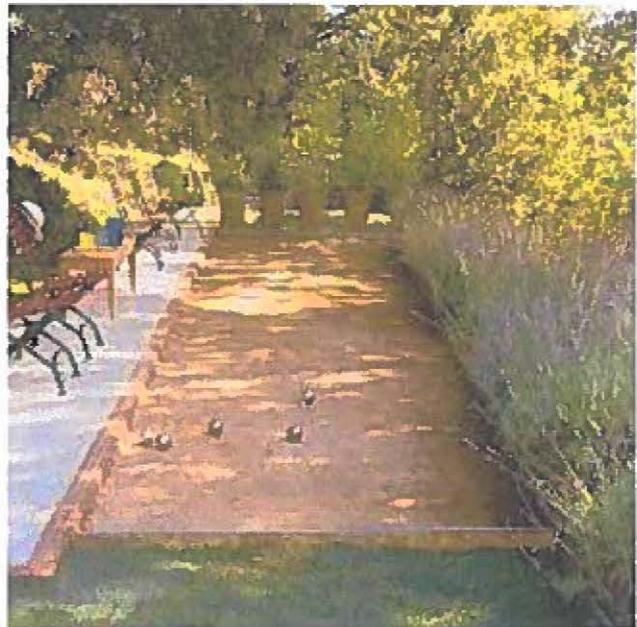
Des terrains de pétanque au pied des immeubles

Une partie de la population lausannoise aspire à un mode de vie en société convivial, intergénérationnel, ludique, durable, ouvert à des activités de plein air. Certains Lausannois et Lausannoises ont la chance de vivre à l'ombre d'un parc, d'une place de jeux, d'une place piétonne mais d'autres en sont éloignés.

Un terrain de pétanque peut jouer le rôle d'une petite place piétonne dans des quartiers qui en sont dépourvu. Un terrain de pétanque peut en effet aussi bien accueillir des joueurs que des tables et des chaises pour la fête d'un immeuble, des stands pour un vide-grenier, des enfants jouant aux billes etc.

Il est loin le temps où l'on pouvait jouer au ballon dans la rue, trop de voitures, trop dangereux, le ballon s'échappe et file... La pétanque confinée dans un espace délimité est un sport qui invite à maîtriser ses émotions, à fixer le corps et l'esprit en un seul endroit. La pétanque peut être pratiquée sans risques pour le voisinage, piétons ou véhicules.

La pétanque a le vent en poupe et les terrains de pétanque se déclinent aujourd'hui dans de nombreuses dimensions. Si le terrain officiel avec ses 15 mètres de long pour 4 mètres de large est inadéquat dans un milieu urbain, un petit terrain de pétanque de 10 ou 8 mètres de long sur 2 mètres de large peut être construit par exemple dans une zone de rencontre 20 km/h à la place de 2 ou 3 places de parc, évidemment sur un terrain à plat.





Un petit terrain de pétanque assorti d'un espace végétal (arbre, arbuste) peut également se concevoir à proximité d'un café (sur la photo le restaurant Bella Italia à l'av. d'Echallens 17) pour offrir une plus-value à un établissement commercial.

Enfin, un terrain de pétanque permet aussi une désimperméabilisation du sol sur un espace public résiduel comme le préconise la ville de Lausanne.

Le présent postulat demande ainsi à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

1. Créer un terrain de pétanque urbain à valeur d'exemplarité par exemple à l'avenue d'Echallens devant les immeubles, 17, 31 ou 59
2. Soutenir les associations de quartier qui souhaitent qu'un terrain de pétanque soit aménagé dans leur quartier
3. Etudier la possibilité d'inclure un terrain de pétanque dans les projets de réaménagement des espaces publics

Tatiana Taillefert

Co-signataires :

Valéry Beaud

Valérie d'Acremont

Alexandra Gerber